



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU VENDREDI 24 JANVIER 2020**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD**  
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

**AFFAIRE N° 10-20200124**

**BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC DE  
L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (SPAC) -  
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de janvier à neuf heures et trente-cinq minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12<sup>ème</sup> km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 17 janvier 2020, sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON.

**NOTA :**

Nombre de conseillers  
en exercice : 48

Présents : 28  
Absents représentés : 11  
Absents : 09

**ETAIENT PRESENTS**

**- Commune du Tampon -**

André THIEN AH KOON, Jacquet HOARAU, Bernard PAYET, Pierre ROBERT, Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET, Albert GASTRIN, José PAYET, Denise BOUTET TSANG CHUN SZE, José CLAIN, Mimose DIJOUX RIVIERE, Daniel MAUNIER, Laurence MONDON, Rito MOREL, Marie France RIVIERE, François ROUSSETY, Jessica SELLIER, Marcelin THELIS, Catherine TURPIN (*de l'affaire n° 01-20200124 à l'affaire n° 27-20200124*).

**- Commune de Saint-Joseph -**

Patrick LEBRETON, Harry MUSSARD, Blanche Reine JAVELLE, Axel VIENNE, Inelda BAUSSILLON, Jean-Daniel LEBON, Raymonde VIENNE.

**- Commune de l'Entre-Deux -**

André DUPREY, Bachil VALY.

**- Commune de Saint-Philippe -**

Clarita TURPIN.

**REPRESENTES-PROCURATION****- Commune du Tampon -**

Emmanuelle HOARAU (*représentée par Denise BOUTET TSANG CHUN SZE*), Anissa LOCATE (*représentée par Jacquet HOARAU*), Catherine TURPIN (*Représentée par Albert GASTRIN de l'affaire n° 28-20200124 à l'affaire n° 37-20200124*).

**- Commune de Saint-Joseph -**

Henri-Claude HUET (*représenté par Axel VIENNE*), Gilberte GERARD (*représentée par Blanche Reine JAVELLE*), Christian LANDRY (*représenté par Inelda BAUSSILLON*), Marie-Andrée LEJOYEUX (*représentée par Jean Daniel LEBON*), Harry-Claude MOREL (*représenté par Raymonde VIENNE*), Rose Andrée MUSSARD (*représentée par Harry MUSSARD*), Henri-Claude YEBO (*représenté par Patrick LEBRETON*).

**- Commune de l'Entre-Deux -**

Isabelle PARIS-GROSSET (*représentée par Bachil VALY*).

**- Commune de Saint-Philippe -**

Olivier RIVIERE (*représenté par Clarita TURPIN*).

**ETAIENT ABSENTS****- Commune du Tampon -**

Monique BENARD-DESLAIS, Jacqueline FRUTEAU-BOYER.  
Colette FONTAINE, Jean-Jacques VLODY.

**- Commune de Saint-Joseph -**

Marie-Jo LEBON.

Alin GUEZELLO, Harry MALET, Priscilla PAYET, François RIVIERE.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, la Présidente ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**AFFAIRE N° 10-20200124****BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF  
(SPAC) - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

Le Président rappelle que l'extension des réseaux d'assainissement représente un des enjeux majeurs dans les années à venir pour la CASUD. En effet, après les investissements consentis dans les infrastructures de traitement des eaux usées, il convient de poursuivre les efforts pour étendre les réseaux et faciliter les raccordements des habitations. Ces efforts sont nécessaires, d'une part, d'un point de vue environnemental pour améliorer la gestion et le traitement des eaux résiduaires urbaines, et d'autre part, pour augmenter les recettes du budget annexe du SPAC et permettre ainsi le financement d'autres travaux d'extension des réseaux, et ainsi créer une dynamique favorable.

Le Président rappelle également que le service public de l'assainissement collectif fait partie intégrante de la démarche de contrat de progrès signé le 3 juillet 2019 dans le but d'obtenir des financements complémentaires sous la forme de subventions et de prêts à taux bonifiés.

Le Président rappelle qu'en raison du calendrier électoral, et pour pouvoir être en mesure de respecter la date limite d'approbation du budget fixée au 30 avril, le vote des budgets primitifs aura lieu de manière anticipée cette année. Il en résulte que les budgets primitifs 2020 seront votés avant l'approbation des comptes administratifs de l'année 2019. Les résultats de l'exercice 2019 de chaque budget ne sont ainsi pas repris et affectés dans les budgets 2020. Ils le seront dans le courant du premier semestre 2020 par le vote d'une décision modificative.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION		EXPLOITATION	
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	Dépenses	Recettes
		2 182 000.00	2 182 000.00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE		
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		2 182 000.00	2 182 000.00
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	Dépenses	Recettes
		5 387 100.00	5 387 100.00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		5 387 100.00	5 387 100.00
TOTAL DU BUDGET		TOTAL	
		7 569 100.00	7 569 100.00

Toutes sections confondues, le total du budget 2020 dépenses et en recettes, dont 2 182 000 € en fonctionnement et 5 387 100 € en investissement.

Le détail par section est donné dans la suite de l'exposé aux membres du conseil communautaire.

## 1. LA SECTION D'EXPLOITATION

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 2 182 000 €, tel que détaillé dans les tableaux suivants.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

3

### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	120 000.00	208 900.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	250 000.00	250 000.00		
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		370 000.00	458 900.00		
66	CHARGES FINANCIERES	520 000.00	489 000.00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100 000.00	92 000.00		
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		990 000.00	1 039 900.00		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 627 000.00	949 000.00		
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	195 000.00	193 100.00		
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		1 822 000.00	1 142 100.00		
<b>TOTAL</b>		2 812 000.00	2 182 000.00		

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	
-----------------------------------	--

Les principales dépenses de fonctionnement du budget annexe du SPAC sont composées :

- des charges à caractère général (chapitre 011), dont principalement :
  - frais d'entretien des réseaux d'assainissement,
  - diverses charges refacturées par le budget principal pour le fonctionnement du service.
- des charges de personnel refacturées par le budget principal, dont le montant est constant par rapport à 2019 ;
- des charges d'intérêts de la dette : 489 000 €, selon les échéanciers de remboursement ;
- des charges exceptionnelles : 92 000 € pour le règlement d'éventuels contentieux ou pénalités.

Les principales recettes de fonctionnement du budget  
composées :

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDI	1 799 497,89	1 800 000,00		
Total des recettes de gestion des services		1 799 497,89	1 800 000,00		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Total des recettes réelles d'exploitation		1 799 497,89	1 800 000,00		
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	292 000,00	382 000,00		
Total des recettes d'ordre d'exploitation		292 000,00	382 000,00		
<b>TOTAL</b>		2 091 497,89	2 182 000,00		

R.002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION</b>	

De ressources propres du service d'assainissement : ces ressources proviennent principalement de la surtaxe assainissement, et plus marginalement de la taxe de raccordement prélevée lors de l'octroi de permis de construire. Les recettes prévisionnelles s'élèvent à 1 800 000 €.

Des écritures d'ordre liées aux amortissements des équipements figurent en dépenses et en recettes de la section d'exploitation pour un montant de 193 100 € en dépenses et de 382 000 € en recettes.

La section de fonctionnement dégage ainsi un excédent permettant de financer la section d'investissement à hauteur de 949 000 €.

## **2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 5 387 100 €, tel que détaillé dans les tableaux suivants, présentés par chapitre :



**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	200 000.00	94 000.00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	866 808.56	430 000.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 360 000.00	3 641 100.00		
	Total des opérations d'équipement				
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>6 426 808.56</b>	<b>4 165 100.00</b>		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	635 000.00	798 000.00		
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>635 000.00</b>	<b>798 000.00</b>		
4581	Total des opérations pour compte de tiers				
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>7 061 808.56</b>	<b>4 963 100.00</b>		
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	292 000.00	382 000.00		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	20 000.00	42 000.00		
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>312 000.00</b>	<b>424 000.00</b>		
	<b>TOTAL</b>	<b>7 373 808.56</b>	<b>5 387 100.00</b>		

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	
---	--

Les principaux projets ainsi que leur montant de dépenses prévisionnelles figurent ci-dessous. Ils correspondent principalement à des travaux d'extension des réseaux :

- Le Tampon : 1,4 M€,
- Entre-Deux : 1,2 M€,
- Saint-Joseph : 2 M€,
- Saint-Philippe : 10 k€,
- Participation mini STEP Rose des Bois (0,1 M€),

Les autres dépenses réelles d'investissement correspondent au remboursement du capital des emprunts pour un montant de 798 000 €, l'encours étant de 14,4 M€ au 31 décembre 2019.

Les dépenses d'investissement seront financées par les recettes suivantes :

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 910 000.00	1 945 000.00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	3 290 000.00	1 587 000.00		
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>5 200 000.00</b>	<b>3 532 000.00</b>		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 028 145.50	671 000.00		
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 028 145.50</b>	<b>671 000.00</b>		
4582	Total des opérations pour compte de tiers				
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>6 228 145.50</b>	<b>4 203 000.00</b>		
021	Virement de la section d'exploitation	1 627 000.00	949 000.00		
040	OPED'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	195 000.00	193 100.00		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	20 000.00	42 000.00		
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 842 000.00</b>	<b>1 184 100.00</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>8 070 145.50</b>	<b>5 387 100.00</b>		

+

R.001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)

- des subventions d'équipement pour 1 945 000 € ;
- les recettes du FCTVA pour 671 000 € ;
- de nouveaux emprunts pour 1 587 000 € ;
- l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement représente une recette d'investissement d'un montant de 949 000 €.

Des mouvements d'ordre figurent en dépenses pour 424 000 €, et en recettes pour 235 100 € (chapitre 040 et 041).

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le budget annexe 2020 du Service Public de l'Assainissement Collectif, voté chapitre par chapitre,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

## **DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Le Conseil,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,**

- **vote le budget annexe 2020 du Service Public de l'Assainissement Collectif, chapitre par chapitre,**
- **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,**
- **informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.**

**Abstention : 00**

**Contre : 00**

**Pour : 39**

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**Le Président de la CASUD**



**André THIEN AH KOON**

